

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud
SÉANCE du 13 février 2015

Délibération n° 17-2015

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les tarifs de formation continue ainsi que leurs modalités d'application pour l'année universitaire 2015-2016.

Membres en exercice : 26 membres

Votes : 14

Pour :	14
Contre :	0
Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.



Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération et tarifs de formation continue 2015-2016

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 25 février 2015

Document mis en ligne le : 25 février 2015